

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2875>



# Denis Thomas : se saisir du référendum ADP.

- FSU - CDFN - CDFN 2018-2019 - CDFN Juin 2019 -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juin 2019

Date de parution : 20 juillet 2019

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

Les mobilisations en cours dans l'éducation, la santé, à Radio France, à la SNCF témoignent de la mise à mal de services publics par ce gouvernement. Elles se traduisent localement contre la fermeture d'agences et de guichets ( Postes , SNCF, Impôts...), de classes, d'hôpitaux et maternités de proximité, ...Le projet de loi FP poursuit son parcours parlementaire sans anicroches. Malgré l'arc unitaire des OS de la FP, nous sommes en difficulté pour faire reculer le gouvernement.

Pourquoi faire ce lien entre les mobilisations pour le SP et celles contre le pjl FP ?

Parce que ce projet permettra à ce gouvernement d'externaliser et de privatiser des pans entiers de services publics, de casser le statut de fonctionnaire porteur de l'intérêt général. C'est la boîte à outils qui va permettre le détricotage des missions de services publics , touchant ainsi au coeur le principe même du service public.

Ce projet de loi FP, une fois adopté, devra être traduit en décrets et textes réglementaires durant tout le second semestre et au-delà. Notre boussole reste le retrait global de ce projet. il va donc nous falloir tenter de peser durant tout ce processus et construire, avec nos partenaires de la transformation sociale, un plan d'action offensif et déterminé.

Il y a un donc un déficit de prise en compte du lien qui existe entre ce projet et la casse des services publics et i faut poursuivre ce travail de conviction auprès de nos collègues et de l'opinion publique.

Concernant nos collègues, ils peuvent être sensibilisés par des réorganisations en cours : l'exemple de la reprise en main autoritaire et verticale des mouvements départementaux dans le 1er degré préfigure l'opacité qui va être la règle après la disparition des CAP. Le reformatage des services centraux et déconcentrés de l'État mis sous la tutelle des préfets et donc soumis aux influences locales, illustrent le désengagement de l'État, la précarisation des personnels et des missions et le creusement des inégalités sociales et territoriales au détriment des usager.ères.

Concernant l'opinion publique, les initiatives menées dans le cadre de la convergence des services publics peuvent contribuer à ce travail de conviction.

Dans ce contexte, la consultation populaire engageant un processus contre la privatisation d'ADP est un levier à saisir. Il a l'intérêt de reposer la question de la privatisation d'un service public, sujet sensible pour les français.es ayant majoritairement le sentiment de s'être fait spolier avec la privatisation des autoroutes. Mais au-delà, c'est bien la question du devenir des SP qui doit être mise en débat. Conserver ADP dans le giron public, c'est permettre aux citoyen.nes de décider de l'avenir de cette infrastructure , de sa reconversion dans le cadre de la transition écologique...Le vendre au privé..., on connaît la suite !

Il y a là un enjeu primordial dans la période pour la FSU d'investir avec détermination cette consultation et de mener campagne, si possible en favorisant la construction d'un cadre large. Profitons de la période estivale qui s'ouvre pour proposer ce devoir de vacances à nos collègues, autour de nous et ne pas laisser la place qu'aux traditionnels et attendus mauvais coups de l'été.